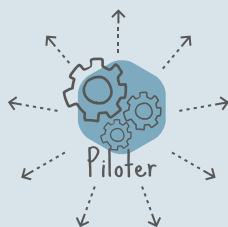


La santé
GAGNE
l'entreprise



AUTO-DIAGNOSTIC des troubles musculosquelettiques

En partenariat avec



www.lasantegagnelentreprise.fr



**Harmonie
mutuelle**

En harmonie avec votre vie

Un auto-diagnostic pour vous situer

Où en est votre entreprise sur la question des troubles musculosquelettiques ?

L'objectif :
identifier si votre
entreprise
est concernée par
les TMS et déterminer
vos besoins pour
les prévenir.

**Sommes-nous concernés et comment ?
Devrions-nous engager ou renforcer la prévention
dans l'entreprise ?**

Pour répondre à ces questions, parcourez les grilles proposées pour estimer en **3 étapes** :

1. l'importance des **signes** et des **conséquences** de TMS dans votre entreprise,
2. le risque de TMS au regard de votre **contexte**,
3. votre avancée sur leur **prévention**.

Vous pouvez faire cet exercice dans le cadre des différentes instances existantes (Comité de direction, CHSCT...) ou de façon paritaire pour les plus petites entreprises. La discussion collective permettra de confronter les appréciations sur le sujet et de construire de façon partagée un état des lieux favorable à l'engagement de tous sur la prévention des TMS.



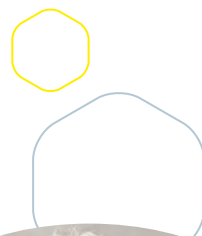
Pour chacune des grilles, cochez la case qui correspond le mieux à la situation de votre entreprise.

Vous pouvez décliner l'exercice par service, selon vos effectifs ou par catégorie de personnel de l'entreprise pour un examen plus détaillé.

Comptabilisez ensuite le nombre d'alvéoles grises, jaunes, bleu clair et bleu foncé obtenues.

Pour chaque indicateur, cochez la case qui correspond le mieux à la situation de votre entreprise :

-  **gris** : non renseigné.
-  **jaune** : situation faible ou inexistante.
-  **bleu clair** : situation modérée.
-  **bleu foncé** : situation importante.



Grille pour estimer l'importance
des signes et les conséquences
de TMS dans votre entreprise

Signes de TMS

NON RENSEIGNÉ
FAIBLE OU INEXISTANT
MODÉRÉ
IMPORTANT

Signalement par les salariés de douleurs ou gênes
(passages à l'infirmerie, visites spontanées
chez le médecin du travail)



Plaintes des salariés auprès des encadrants
concernant la pénibilité de certains postes
ou d'opérations à réaliser



Nombre de salariés manifestant des symptômes
de TMS signalés par le médecin du travail



Restrictions d'aptitude en lien avec des TMS



Accidents du travail liés à des manutentions
ou en lien avec des gestes et efforts particuliers



Déclaration de maladies professionnelles



Absences liées aux TMS



	NON RENSEIGNÉ	FAIBLE OU INEXISTANT	MODÉRÉ	IMPORTANT
Cas de maintiens dans l'emploi (aménagement de postes ou d'horaires) ou de reclassements (changements de poste, de service ou mutation)	●	●	●	●
Cas de licenciements pour inaptitude	●	●	●	●
Cas de TMS graves (atteintes multiples, bilatérales, récidives)	●	●	●	●
Difficultés à organiser les plannings et les rotations, en lien avec les absences et/ou les restrictions dues aux TMS	●	●	●	●
Difficultés de recrutement et de fidélisation (turn-over, postes vacants)	●	●	●	●
Dégradation des résultats en lien avec les TMS (baisse de productivité, non atteinte des objectifs, problèmes de qualité (tels que rebuts, erreurs, retards, plaintes des usagers ou des clients)	●	●	●	●

Résultats

Vous avez des éléments non renseignés ●

Ces informations sont pourtant nécessaires pour initier ou développer une démarche de prévention adaptée à votre situation.

Ce constat doit vous inciter à rechercher les données disponibles (bilans, comptes rendus, rapport, éléments de reporting adéquats) ou à identifier les moyens nécessaires pour les obtenir (consolidation des données via l'infirmière, le médecin du travail, les encadrants, la personne en charge des ressources humaines, le CHSCT).

Nous vous invitons à poursuivre l'interprétation des résultats selon que vous ayez une majorité de ●, de ● ou de ●.





Vous avez obtenu une majorité de ●

Globalement, il semble y avoir peu de signes de TMS dans votre entreprise.

Soyez attentifs cependant aux situations qui semblent particulières (cas de maintiens dans l'emploi liés aux TMS ou cas de TMS graves). Ces cas individuels constituent une alerte sur des difficultés pouvant toucher d'autres salariés et l'ampleur des cas de TMS peut augmenter dans le temps.

C'est l'occasion de vérifier si des éléments de contexte accentuent le risque de TMS (à l'aide de la grille en page 9) et de conforter une démarche de prévention.

Vous avez obtenu une majorité de ●

Votre situation semble dégradée, vous avez divers signes de TMS. Ces signes sont assez importants pour perturber le fonctionnement de l'entreprise.

Il s'agit maintenant d'analyser de façon plus détaillée vos indicateurs pour mesurer la gravité des TMS et suivre l'évolution de la situation (précisez les caractéristiques des personnels concernés, les articulations touchées par service ou métier, leur proportion, etc.).

Priorisez, identifiez bien l'ensemble des causes de TMS, étoffez vos plans d'actions pour éviter que la situation ne s'aggrave.

Vous avez obtenu une majorité de ●

L'ampleur des TMS à laquelle est confrontée l'entreprise est particulièrement pénalisante. Les conséquences des TMS pèsent sur l'équilibre économique et le développement de l'entreprise.

Votre objectif sera de gérer les cas les plus urgents pour éviter l'exclusion des personnes concernées, de réduire les contraintes les plus fortes et les dysfonctionnements les plus criants.

Votre capacité à maintenir dans l'emploi les personnes touchées sera un signe fort donné aux salariés. Il est en effet important de les encourager à évoquer leurs difficultés ou leurs symptômes de façon plus précoce pour pouvoir engager plus sereinement des aménagements profitables pour tous.

Vous devez développer des actions plus préventives en vous faisant aider par des professionnels si besoin.

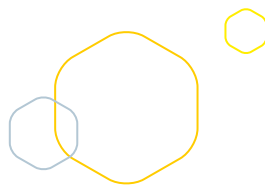


**Les grilles
suivantes vous
aideront à identifier
le risque TMS
et les opportunités
d'intégrer les enjeux
de prévention.**

Grille pour estimer le risque de TMS en fonction d'éléments de contexte

Éléments de contexte

	FAIBLE OU INEXISTANT	MODÉRÉ	IMPORTANT
Dégradation des relations sociales et professionnelles (tensions, incidents entre salariés ou avec la hiérarchie, conflits)	●	●	●
Évolution, reconstitution des effectifs en lien avec des changements ou le recours à l'intérim	●	●	●
Collectif de travail réduit (petites équipes, métiers particuliers)	●	●	●
Modalités d'intégration des nouveaux embauchés	●	●	●
Répartition spécifique des effectifs (âge, ancienneté, sexe) selon les services	●	●	●
Conditions particulières (horaires, saisonnalité, environnements de travail extrêmes...)	●	●	●
Dépendance organisationnelle liée aux équipements, travail des collègues et relations clients	●	●	●
Dysfonctionnements récurrents, fiches incidents	●	●	●
Développement, évolution de l'activité de l'entreprise...	●	●	●



Résultats

Vous avez un certain nombre d'éléments ● ou ●

La fragilité des relations sociales et professionnelles, des collectifs de travail récemment reconstitués ou instables, ou des conditions de travail spécifiques (horaires, environnement, dépendance organisationnelle) ainsi que la récurrence des dysfonctionnements augmentent le risque de TMS dans votre entreprise. Ce sont autant de pistes de travail possibles.

Concernant les caractéristiques de votre personnel

- ⚡ L'absence de modalités d'intégration peut fragiliser les nouveaux embauchés, induire du turn-over et alimenter vos difficultés de fonctionnement.
- ⚡ Des tendances démographiques marquées selon les services et métiers vous alertent sur de possibles mécanismes de sélection par la pénibilité (métiers traditionnellement réservés aux hommes, aux femmes ou aux plus jeunes). Ces personnels sont exposés à des contraintes différentes, mais peuvent être tout autant atteints de TMS car les facteurs de risque sont variés.
- ⚡ Un vieillissement démographique réclame une attention sur les conditions de travail des plus anciens. Ils peuvent avoir été fragilisés au cours de leur parcours professionnel.

⚙️ Vous pouvez engager une réflexion sur les conditions permettant la diversité des profils en développant de concert politiques de ressources humaines et de prévention.

Vous avez obtenu une majorité de ●

Le risque de TMS lié à votre activité semble réduit, néanmoins il convient de vérifier s'il existe des facteurs de risque en situation de travail et d'être vigilant à préserver vos salariés des TMS à l'occasion des évolutions de votre entreprise (renouvellement des machines, des process, des produits ou des services).





Grille pour estimer vos compétences et leviers sur la prévention des TMS

Éléments de prévention

FAIBLE OU INEXISTANT
MODÉRÉ
IMPORTANT

Connaissance du risque de TMS dans votre secteur



Moyens humains et financiers dédiés à la prévention,
engagement de la direction



Sensibilisation du personnel, salariés et encadrants,
au sujet des TMS



Connaissance des indicateurs de santé au travail
et communication



Identification et analyse des situations de travail à risque

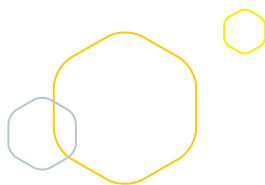


Identification des facteurs de risque selon les services
et les métiers



Participation des salariés et de différents responsables
à la recherche de solutions





	FAIBLE OU INEXISTANT	MODÉRÉ	IMPORTANT
Sujet régulièrement évoqué au sein des instances (CHSCT, CE...)	●	●	●
Continuité des actions	●	●	●
Concrétisation des solutions	●	●	●
Estimation de l'efficacité des solutions	●	●	●
Suivi des plans d'actions	●	●	●
Mise à jour du plan de prévention	●	●	●



Vous avez obtenu une majorité de ●

Les connaissances sur le sujet sont peu partagées au sein de votre entreprise, vous disposez de peu d'indicateurs ; vous avez pu mener quelques actions correctives au cas par cas, sans engager une réelle démarche de prévention, ou vous la débutez depuis peu.

Pour développer votre démarche de prévention, nous vous conseillons de vous documenter sur le sujet (guide méthodologique pour mener une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques). Un conseiller externe peut également vous aider à initier votre démarche (service de santé au travail, conseiller CARSAT ou MSA, Harmonie Mutuelle...).

Cette initiative est d'autant plus pertinente si vous avez des signes de TMS et un contexte accentuant le risque de survenue de TMS.

Vous avez obtenu une majorité de ●

Vous réalisez les principales étapes d'analyse mais vous peinez à transformer les situations ou à développer une véritable politique de prévention ; la mobilisation des différentes catégories de personnel (partage de connaissances et participation) vous paraît insuffisante...

Les conditions ne semblent pas complètes pour garantir une prévention durable pourtant nécessaire concernant les TMS.

Certains axes de votre démarche de prévention sont à développer et vos compétences et leviers sur le sujet sont encore perfectibles.



Prenez connaissance des principaux repères sur les TMS, les méthodes et l'organisation d'une démarche de prévention dans le guide méthodologique pour mener une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques.

Vous avez obtenu une majorité de

Si vous pensez avoir engagé les actions nécessaires et que les signes de TMS perdurent, poursuivez votre démarche et vérifiez si vous pouvez améliorer votre méthode et l'organisation de votre démarche.

Vous êtes dans une configuration qui indique des signes de TMS et/ou un contexte pouvant augmenter ce risque et/ou des compétences sur la prévention à développer.



Nous vous invitons à clarifier vos enjeux, à découvrir l'importance du geste professionnel en situation de travail ainsi que des repères de méthode et d'organisation de la prévention dans **le guide méthodologique** pour mener une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques.



Ce guide a été rédigé par



L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLUSZH89G4TD57. Siège social: 143, rue Blomet - 75015 Paris.



Plus d'informations sur
www.lasantegagnelentreprise.fr